

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 57 (1960)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** La vie de nos sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le thème central de cette section culturelle sera la maquette du nouvel Opéra de Sydney.

L'Australie d'autre part consacrera une présentation importante à l'extension de son aviation — trait d'union quotidien indispensable entre ses grands centres et le reste du monde, à l'importance de ses lignes internationales, à plusieurs aspects caractéristiques aussi des ailes australiennes.

En bref, une exposition d'une valeur de tout premier plan. On ne saurait assez en remercier et en féliciter ses auteurs.



## LA VIE DE NOS SECTIONS

### NÉCROLOGIE

Société d'apiculture de la Veveyse

#### † Joseph Chaperon



En ce début de mars 1960 la Société d'apiculture de la Veveyse est en deuil. Un de ses membres très méritant vient de la quitter.

Le 12 mars, nous apprenions avec peine le décès de ce collègue et ami emporté après une courte maladie. Le 14 mars, jour de notre assemblée générale, une délégation de notre société, jointe à une foule de parents et d'amis, avait la douleur de l'accompagner à sa dernière demeure.

Joseph Chaperon était né à Châtel-St-Denis en 1890. Ses classes terminées, il entre, en qualité de facteur à la poste du chef-lieu. Pendant 47 ans il y remplit ses fonctions avec une grande ponctualité, parcourant, par tous les temps, ville et campagne. C'était une figure connue et aimée de tous à cause de sa serviabilité et de son dévouement. Depuis peu,

il jouissait d'une retraite bien méritée. A côté de sa profession astreignante, avantageusement secondé par sa vaillante épouse et ses enfants, il trouva le temps de s'occuper de l'exploitation d'un domaine et consacra ses loisirs aux abeilles, auxquelles il vouait tous ses soins. Depuis plus de 30 ans membre fidèle de notre société, il prenait part à toutes nos réunions. Travailleur acharné et citoyen exemplaire, il éleva une belle famille qui lui fait honneur. Un de ses fils a pris sa succession et fait partie de notre société.

Il y a quelques années notre ami avait la douleur de perdre son épouse. Il ne perdit pas courage, bien entouré qu'il était par ses enfants. A son tour, il a répondu à l'appel du Maître.

Nous garderons de ce cher ami, qui fut pour nous un exemple de travail, de dévouement et de bonté, le meilleur souvenir.

A sa chère famille nous réitérons l'expression de notre vive sympathie.

A. P., président.

# Comptes rendus - Convocations

## Société d'apiculture de la Gruyère

Le 10 juillet, la Société d'apiculture de la Gruyère s'est réunie en assemblée pour écouter une conférence de M. Vorlet sur la préparation de l'hivernage et les conditions d'une apiculture rationnelle. Bon technicien, apprécié de ses collègues, M. Vorlet a remporté un vif succès. Si les apiculteurs de la Gruyère mettent en pratique les conseils qui leur furent prodigués, ils auront certainement un gain de récolte dans leurs ruchers.

Un estivant français, en séjour dans la région, M. Adam, eut l'heureuse et combien délicate attention de proposer à M. Jaquet, président, une causerie sur « L'apiculture à travers les âges ». Le conférencier présenta la première partie seulement de sa causerie qui avait trait à l'apiculture dans la civilisation égyptienne. Captivante causerie qui nous fit remonter le cours des millénaires. Au pays des pharaons, le miel était une offrande de choix, un médicament recherché, un produit de beauté et, comme de nos jours, une gourmandise délectable. Merci aux deux conférenciers qui eurent la récompense de leurs interventions dans des applaudissements très vifs des auditeurs.

Cette assemblée met en évidence la volonté de beaucoup de membres de s'instruire toujours et de puiser du courage dans les rencontres amicales, dans les discussions marquées par l'indéracinable optimisme de ceux qui œuvrent dans les conditions que la capricieuse nature donne aux hommes pour leur montrer combien la patience est belle en elle-même et susceptible de nous guérir des rapidités du siècle.

G. Md.

## Fédération jurassienne des Sociétés d'apiculture

Samedi 2 juillet a eu lieu la première assemblée des délégués des Sociétés jurassiennes d'apiculture. Le 20 mars dernier, l'assemblée générale de la fédération, tenue à Delémont, avait ratifié de nouveaux statuts, dont le but est de mieux servir les intérêts des apiculteurs jurassiens. C'est en application de ces nouveaux statuts que les délégués des cinq sociétés jurassiennes étaient réunis à Delémont, à l'Hôtel Terminus.

Ces nouveaux statuts, contenant 24 articles, sont une innovation pour les apiculteurs jurassiens. En effet, alors que précédemment les assemblées de la fédération se tenaient à tour de rôle dans les différentes sections où les membres de ces dernières accusaient une majorité évidente, aujourd'hui ces sections désignent des délégués selon leur force numérique : chaque société est représentée à l'assemblée des délégués par un délégué de droit, plus un délégué pour chaque cinquante membres ou fraction de cinquante. En outre, le comité se compose dorénavant de deux membres de chaque société, plus un président et un caissier, nommés par l'assemblée des délégués.

Ce sont donc une trentaine de délégués qui se trouvaient réunis le 2 juillet, pour nommer le nouveau comité de la Fédération jurassienne dont les sections étaient représentées comme suit :

Pied-du-Chasseral : MM. Charles Baour, Bienne, Ernest Bolle, La Neuveville, Charles Conrad, Nods, Reynold Giaque, Prêles, Bernard Zozzo, Bienne.

Erguel-Prévôté : MM. Gottfried Hauri, Tramelan, Otto Liechti, Reconvilier, Marcel Mouche, Moutier, Ernest Paroz, Le Fuet, Emile Wiesmann, Sonvilier.

Franches-Montagnes : MM. Joseph Biétry, Montfaucon, Albert Crevoiserat, Saignelégier, Marius Jobin, Saignelégier, Charles Steulet, Soubey.

Jura-Nord : MM. Félicien Beuchat, Soulce, Paul Friche, Vicques, Joseph Jeanguenat, Glovelier, Léon Jecker, Lajoux, Pierre Jolidon, Soyhières, Louis

Gassmann, Courrendlin, Fritz Laederach, Courfaivre, Paul Schaller, Vicques, Joseph Voyame, Courfaivre.

Ajoie-Clos-du-Doubs : MM. Arthur Berberat, Porrentruy, Henri Broquet, Courtedoux, Lucien Goffinet, Buix, Henri Pellaton, Porrentruy, Gilbert Schaffner, La Motte, Alfred Schneider, Cornol, Paul Stoquet, Fontenais.

M. Louis Gassmann, instituteur à Courrendlin, président sortant de charge, salua les délégués et donna d'utiles renseignements sur les tâches futures de la Fédération jurassienne.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par M. Paul Schaller, de Vicques, qui fut remercié pour sa fidèle rédaction, on procéda à la nomination du nouveau comité.

M. Gassmann, en déposant son mandat, exprima le désir que la présidence soit assumée par un membre d'une section du Jura-Sud. M. Gottfried Hauri, de Tramelan, qui avait été pressenti, se désista, invoquant qu'un simple soldat ne pouvait devenir colonel d'un coup. C'est finalement M. Emile Wiesmann, de Sonvilier, le dynamique président de la section Erguel-Prévôté, qui a recueilli tous les suffrages. M. Gassmann félicita le nouveau président pour sa belle élection. Ce dernier remercia les délégués pour la confiance témoignée et il espère, dit-il en substance, travailler à l'entière satisfaction de tous les apiculteurs. Il accepte cette nouvelle charge, malgré son grand âge, qu'il porte d'ailleurs allégrement, en insistant qu'il ne remplira cette fonction que durant une période de deux ans.

Après cette élection « au sommet », les délégués furent appelés à nommer le nouveau comité de la Fédération jurassienne. Ils ratifièrent sans observation les propositions faites par les sections. Sont nommés membres de ce comité :

Président : M. Emile Wiesmann, Sonvilier.

Pour la section Pied-du-Chasseral : MM. Charles Baour et Bernard Zozzo, Bienne.

Pour Erguel-Prévôté MM. Otto Liechti, Reconvilier, et Gottfried Hauri, Tramelan.

Pour les Franches-Montagnes : MM. Joseph Biétry, Montfaucon, et Charles Steulet, Soubey.

Pour Jura-Nord : MM. Louis Gassmann, Courrendlin, et Paul Schaller, Vicques.

Pour Ajoie-Clos-du-Doubs : MM. Lucien Goffinet, Buix, et Paul Stoquet, Fontenais.

La tradition de convoquer une assemblée générale des apiculteurs jurassiens est maintenue et aura lieu tous les deux ans comme précédemment. Son but sera principalement éducatif et récréatif. Cette prochaine fête des apiculteurs aura lieu à Moutier en 1961 ; le comité en fixera la date ultérieurement.

On procéda ensuite à la nomination de deux sociétés vérificatrices des comptes : ce sont les sections des Franches-Montagnes et Jura-Nord qui sont chargées de désigner chacune un vérificateur et un suppléant.

Aux divers et imprévus, M. Gassmann rendit compte sur les délibérations d'une assemblée des fédérations bernoises qui devait se prononcer sur la nouvelle ordonnance pour la lutte contre les maladies des abeilles. Divers vœux furent émis de part et d'autre et finalement on se rallia à une proposition tendant à attendre que la Confédération ait mis sur pied une nouvelle loi afin que tous les cantons puissent promulguer leurs ordonnances sur de mêmes bases.

Après avoir levé cette belle assemblée des délégués et remercié les apiculteurs pour leur assiduité et leur dévouement à la cause apicole, M. Gassmann réunit les membres du nouveau comité de la Fédération qui avait pour mission de se constituer et de répartir les différentes charges. Après différentes propositions et discussion des plus courtoises, ce comité se présente comme suit :

**Président** : M. Emile Wiesmann, Sonvilier.

**Vice-président :** M. Joseph Biétry, Montfaucon.

**Secrétaire :** M. Gottfried Hauri, Tramelan.

**Caissier :** M. Marcel Mouche, Moutier, qui est confirmé dans sa fonction, qu'il remplit à la satisfaction de tous.

Le nouveau président, M. Wiesmann, en remerciant tous ses futurs collaborateurs, exprima sa satisfaction de se voir entouré de membres dévoués et expérimentés qui, certainement, lui faciliteront la tâche.

C'est sur une note optimiste que délégués et membres du nouveau comité se séparèrent, conscients d'avoir œuvré à l'unité et à la prospérité de la Fédération jurassienne, en renouant les liens des apiculteurs qui s'étaient quelque peu desserrés ces dernières années.

L.

### Erratum

Au No de juillet du Journal Suisse d'Apiculture, p. 222, sous chiffre 5, lisez **nitrate** d'ammonium.

### Société d'apiculture de la Veveyse

Le comité invite tous les membres à la conférence qui aura lieu à l'Hôtel de la Gare à Bossonnens le dimanche 7 août à 14 h. Vous aurez le plaisir d'entendre un nouveau conférencier : M. Robert Vorlet, apiculteur-éleveur à Marly. Il vous entretiendra d'un sujet important : « Les travaux de la saison en vue d'un bon hivernage. » Nous vous attendons nombreux.

Le président.

### Section des Alpes — Groupe de Vevey

Les membres du groupe de Vevey-Chardonne, de la section des « Alpes », sont convoqués le 21 août 1960 à Jongny, restaurant des Trois-Suissees à 14 h.

L'ordre du jour portera sur une question toujours d'actualité : La mise en hivernage.

Les responsables.

### Société d'apiculture de Marly et environs

La traditionnelle réunion au rucher de fécondation de Coppi, aura lieu le 7 août 1960, dès 14 heures. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'entendre une conférence de M. Paul Meunier, président de la Société Romande d'Apiculture.

Invitation cordiale à tout le monde.

Le Comité.

### TARIF DES ANNONCES

Les annonces coûtent :

PAGES DE COUVERTURE :  $\frac{1}{1}$  Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES :  $\frac{1}{1}$  Fr. 100.-,  $\frac{3}{4}$  Fr. 85.-,  $\frac{1}{2}$  Fr. 60.-,  $\frac{1}{4}$  Fr. 30.-,  $\frac{1}{8}$  Fr. 15.-

$\frac{1}{16}$  Fr. 7.50.-. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces : maximum 3 demi-lignes plus filet de séparation. Fr. 1.- la ligne et .50 le filet.

*Les annonces doivent parvenir à M. Gassmann Louis, à Courrendlin, J. B. jusqu'au 16. Après cette date, la parution n'est plus garantie.*